



DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Le billet du syndic	3
Assermentation	3
Introduction TVA	3
Panneaux solaires	4
Conseil communal	4
Dans nos familles	4
Civisme ou délation	5
Documents d'identité	5
Tombe la neige	5
Cartes CFF	5
Transports bénévoles	6
Bourse communale	6
Mixcolor Peinture	7
Marché de Noël	7
Paysannes vaudoises	8-9
120" à Bottens	9
Hommage à M. Bavaud	10
Le labyrinthe	11
Nouveaux bâtiments	11
90 ans	12
Prisca nous a quittés	13
Chroniques du bon vieux temps	13
Méli-Mélo	14
Liste des manifestations	14
Nous y étions et vous?	15



Octobre 2014, notre Municipalité est à nouveau au complet (p.3) (Photo: P.Riva)

Edito

Le phénomène est nouveau, mais il a déjà acquis une dimension insoupçonnée : de plus en plus fréquemment, lorsqu'un de nos concitoyens fait état de sa commune de domicile, son interlocuteur se fige, puis, se fendant d'un sourire entendu, réplique avec un accent vaudois prononcé : « Ah! ah! ah! Ainsi vous êtes de Bottens.....comme Chollet, Chollet de Bottens ! ».

Car depuis que deux humoristes de la RTS ont rencontré un phénoménal succès avec "Chollet de Bottens", le personnage vedette de leur fonds de commerce, toute la Romandie sourit à son évocation.

Mais il y a plus.

Récemment, les deux compères ont poussé l'audace jusqu'à débarquer sur nos terres pour assurer la promotion de leur DVD. Ils n'ont pas hésité à mettre sens dessus dessous notre refuge, à faire tenir la buvette par les paysannes vaudoises et même à embaucher notre propre syndic.

La scène était surréaliste. Devant un public hilare où les Bottanais étaient bien représentés, un certain Monsieur Panchaud, qui se disait syndic de Bottens, accueillait le fameux Chollet. Celui-ci enchaînait avec un sketch. Et le bonhomme, impayable dans son rôle d'agriculteur à la langue bien pendue et d'autochtone plus vrai que nature, faisait douter l'auditoire. Qui des deux était vraiment de Bottens ?

Après ça, s'il existait un office du tourisme local, il est certain qu'il exploiterait le filon et que sur son logo figurerait : "Bottens, cité du sourire"
Plutôt sympa. Non ?

Pascal Moullet

Nouveau!

Contact et ses suppléments sont désormais disponibles en ligne sur www.bottens.ch/php/?Journal-Contact

PROCHAINE PARUTION DE CONTACT

Remise des textes: dernier délai le 20 mai 2015

CREATION - ENTRETIEN - ENGAZONNEMENT - PLANTATION - FOURNITURE DE PLANTES - TAILLE - ELAGAGE



BRANDT JARDINS & ANKEN

Jardinier / Paysagiste

Sylvain Brandt

Route de Bellevue 1A
1041 Montaubion-Chardonney

www.brandtjardins.ch

Mobile +41 (0)79 825 34 29

Tél. +41 (0)21 653 13 87



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement.*



DENIS MATHYS

ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.mathys-paysages.ch

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch

Ernest TZAUT & Fils

Transports - Terrassements

Rue de l'Ancien Four

1041 Bottens - VD Suisse

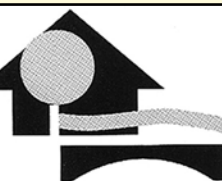
Tél. 021 881 18 57 - Natel 079 411 33 23



Entreprise
en bâtiment,
travaux public

P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD



Tél. 021 886 37 40

Fax 021 886 37 41



Le billet du syndic



Chères Bottanaises, chers Bottanais,

En février, il n'est pas encore trop tard pour faire le bilan de l'année écoulée. Cet exercice de mémoire

est important pour mesurer le chemin parcouru, se réjouir des succès obtenus, et prendre des mesures pour corriger ce qui doit l'être.

2014, c'est avant tout – pour la commune – deux évènements tragiques, la perte de deux hommes de valeur qui ont chacun, à leur manière, marqué le village. C'est dans la nature des choses, ces disparitions ont conduit à l'engagement d'un nouvel employé d'exploitation, l'élection d'un nouveau municipal puis celle d'un nouveau syndic. Pour une commune de la taille de Bottens, de tels changements, en si peu de temps, n'ont pu être surmontés que grâce au pro-

fessionnalisme du personnel communal, et grâce à la compréhension dont vous avez fait preuve, en tant qu'habitantes et habitants de Bottens, pour tout ce qui n'aura pas fonctionné comme souhaité. A vous toutes et tous, merci !

Mars 2014 c'est également de gros chantiers. Le plus visible est sans conteste la transformation du carrefour du Carro, à la croisée des routes Lausanne–Thierrens et Echallens–Froideville. Ce chantier, rendu nécessaire par le mauvais état de la chaussée, a permis de sécuriser la traversée des routes pour les piétons en ralentissant le trafic et en améliorant l'éclairage. D'autres travaux sont à relever, tels que le remplacement du chauffage au mazout de la salle polyvalente par une installation fonctionnant aux pellets de bois.

Plus discrets car en bordure du village, des travaux ont permis de raccorder notre réseau d'eau potable

aux sources du Haut-Jorat. En effet, nos propres sources ne suffisent pas à couvrir les besoins croissants de la population et l'actuelle conduite de Lausanne longeant la route de Thierrens, qui nous approvisionnait il y a encore peu de temps, sera mise hors service. Vous aurez ainsi une eau de qualité, sans goût de chlore.

Hormis quelques travaux déjà programmés, 2015 sera, situation financière oblige, une année de planification. Planification des futurs travaux d'entretien et de mise en valeur du patrimoine du village.

Même si c'est un peu tard, la Municipalité vous souhaite, chères Bottanaises, chers Bottanais, ses meilleurs vœux.

Xavier Panchaud, syndic

Assermentation

UN NOUVEAU SYNDIC ET UN NOUVEAU MUNICIPAL



Le 27 octobre dernier, le président du Conseil Communal Lucien Ecoffey a procédé à l'assermentation de notre nouveau syndic, Xavier Panchaud et à celle de notre nouveau municipal, Laurent Imoberdorf, tous deux élus tacitement. Félicitations Messieurs, et merci pour votre engagement!

Patricia Riva

Introduction de la TVA

En début d'année, la commune établit les décomptes d'eau et d'épuration pour l'année précédente. Vous avez reçu il y a peu vos factures détaillées pour votre consommation de 2014. Vous aurez certainement remarqué que la rubrique TVA y apparaît, pour la première fois.

En effet, depuis 2014, notre commune est soumise à la TVA sur les postes eau potable et épuration. Il ne s'agit nullement d'une décision municipale, mais bien d'une obligation légale qui soumet à la TVA les prestations pour lesquelles le chiffre d'affaire annuel atteint CHF 100'000.-. Or c'est le cas pour ces deux postes. Les taux appliqués sont respectivement de 2,5% pour la fourniture d'eau potable, et de 8% pour l'épuration.

La commune n'a pas d'autre choix que de répercuter cette taxe sur le consommateur.

Isabelle Alghisi, secrétaire municipale

Du nouveau sur les panneaux solaires



Photo: www.swissbois.ch

Du nouveau sur les panneaux...

Auparavant, lorsque l'on voulait installer des panneaux solaires (thermiques ou photovoltaïques) sur le toit de sa maison, de nombreuses démarches obligatoires pouvaient en dérouter plus d'un.

La volonté des autorités fédérales de simplifier les procédures pour l'installation de panneaux solaires a permis l'entrée en vigueur, au 1er mai 2014, des simplifications suivantes :

Dans les zones à bâtir: si les bâtiments concernés sont classés 1 ou 2 au patrimoine architectural, la pose

des panneaux reste soumise à une procédure d'enquête publique.

Pour les autres bâtiments, en principe, seule une annonce est nécessaire via un formulaire à télécharger sur internet.

Quelques critères à prendre en compte :

L'installation est suffisamment intégrée au toit selon art. 32a OAT :

- Ne dépasse pas les pans du toit perpendiculairement de plus de 20 cm.
- Ne dépasse pas du toit, vu de face et du dessus.
- Est peu réfléchissante selon l'état des connaissances techniques (verres anti-reflets).
- Constitue une surface d'un seul tenant.

Pour les bâtiments hors zone à bâtir
Pour ces installations, le projet doit être transmis au SDT (service du dé-

veloppement territorial) avec le même formulaire d'annonce, une fois ces documents en main de la commune, celle-ci les transmettra aux services cantonaux concernés.

Laurent Imoderdorf, municipal

Document à télécharger :

<http://www.bottens.ch/php/?Infos-constructions>

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/energie/fichiers_pdf/Installations_solaires_201406.pdf

Conseil Communal

PROCHAINES DATES

23 mars, 29 juin, 28 septembre,

16 novembre et 14 décembre 2015

Dans nos familles

ÉTAT CIVIL DU 20 AOÛT 2014 AU 12 JANVIER 2015

Naissances

Valentin Thuner, né le 20 août 2014, fils de Thuner Christèle et Ducret Nicolas

Mila Guignard, née le 20 septembre 2014, fille de Virginie et Pierre Guignard

Nora Cavalluzzo, née le 5 octobre 2014, fille de Cavalluzzo Noémie et Cosimo

Lilia Spring, née le 22 septembre 2014, fille de Morreale Spring Gaetana et Spring Jester

Paolo Spring, né le 22 septembre 2014, fils de Morreale Spring Gaetana et Spring Jester

Nélia Testuz, née le 16 octobre 2014, fille de Natacha Testuz et Rapin Stéphane

Ava Tzaut, née le 5 novembre 2014, fille de Tzaut Romy et Gaël

Jensen Konrad, né le 4 décembre 2014, fils de Komrad Magali et Christophe

Perrine Schlatter, née le 21 décembre 2014, fille de Rudaz Jennifer et Schlatter Sylvain

Timéo Panchaud, né le 27 décembre 2014, fils de Panchaud Sophie et Matthieu Roy



Mariage

Natacha Neuffer et Sébastien Allaz se sont unis le 18 octobre 2014

Décès

Elisabeta Simon est décédée le 20 octobre 2014

Rolande Rebiffe est décédée le 24 novembre 2014

Prisca Ecoffey est décédée le 19 décembre 2014

Casimir Longchamp est décédé le 8 janvier 2015



Civisme ou délation ?

Faut-il renseigner la police ?

La délation est un acte intéressé et méprisable dont le but est de nuire.

En revanche, signaler à la police que des malfaiteurs viennent de fuir à bord d'un véhicule, portant telle plaque d'immatriculation, après avoir commis un acte délictueux, ou qu'un individu est en train de pénétrer dans la maison voisine par la porte-fenêtre de la terrasse, relève d'un acte élémentaire de civisme. La police constate tous les jours que des témoins de délits ou de comportements éminemment suspects ont hésité, voire négligé de l'en aviser.

Et pourtant, les renseignements fournis par le public sont très utiles à

nos analystes criminels qui, quotidiennement, compilent de nombreuses données pour tisser des liens entre les délits et aider les enquêteurs. Cela permet, au niveau suisse et international, de démasquer et d'interpeller les malfrats. Toute information est utile, la plus insignifiante soit-elle. Les données ainsi recueillies sont bien sûr traitées en toute confidentialité.

Vos observations sont importantes, utiles et peuvent sauver une vie ou protéger des biens; les vôtres peuvent être !

Merci de votre précieux concours !

Christian Jaquier

CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez **ENCORE** ils travaillent **DÉJÀ...**

- Simulez une **PRÉSENCE!**
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE!**
- Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au 117!

Votre Police

votrepolice.ch
urgences 117

Documents d'identité



En 2014, les communes ont été appelées à changer leur pratique pour l'établissement des cartes d'identité. Beaucoup de petites communes ont renoncé à assurer ce service à la population en raison des contraintes techniques et de l'équipement relativement coûteux du matériel informatique tel que le scanner, la tablette pour la numérisation de la signature et le logiciel lui-même.

Votre administration, quant à elle, s'est équipée et formée à cette nouvelle pratique.

Documents à fournir :

- Documents permettant d'identifier le demandeur, quel que soit son âge (même les bébés) et/ou :

- L'ancien document d'identité ou une déclaration de perte ou de vol.
- Les enfants de couples séparés sans attribution officielle de l'autorité parentale, doivent être accompagnés des deux parents. En cas d'impossibilité, le parent présent fournit une procuration signée par le parent absent et la copie de son document d'identité.
- Les enfants de couples divorcés: présentation du jugement de divorce exécutoire, ou de couples non mariés, doivent être accompagnés du détenteur de l'autorité parentale. En cas d'impossibilité, le parent présent fournit une procuration signée par le parent absent et la copie de son document d'identité.

Il nous paraît toutefois nécessaire de préciser que les exigences fédérales ont déjà fait grincer quelques dents en raison de la qualité des photos demandées, plus particulièrement celles pour les bébés. Votre administration recommande donc que vous

fassiez appel à un photographe professionnel qui pourra envoyer la photo de votre enfant par mail à l'adresse administration@bottens.ch; le traitement de l'image sera ainsi plus aisé. Dans un délai de 15 jours, vous recevrez votre carte d'identité à votre domicile.

Les demandes pour les passeports biométriques sont à faire selon la procédure suivante :

- Enregistrer votre demande de passeport biométrique en ligne, 24h/24, sur le site de la Confédération www.biometrie.vd.ch.
- Votre demande enregistrée, vous recevrez une confirmation dans les deux jours au maximum vous permettant de prendre rendez-vous, également par Internet, au Centre de biométrie à Lausanne. La photographie est faite directement au Centre.

Plus d'information sur : www.vd.ch/themes/vie-privee/documents-didentite

Isabelle Alghisi et Christiane Panchaud, secrétaires communales

Quand tombe la neige, que vous empoignez votre pelle, pensez à laisser libre l'accès à votre boîte aux lettres. Le travail des facteurs et factrices en sera ainsi facilité.

Merci pour eux



Dès le 1er février 2015, la commune de Morrens mettra à disposition de ses habitants, deux cartes CFF "commune". Les personnes non domiciliées à Morrens ont la possibilité d'acheter ces cartes, la semaine précédant sa validité au prix de 45.-
Veuillez vous adresser au greffe de Morrens au 021 731 95 30

Transports bénévoles

Toute personne qui vit à domicile et qui, en raison d'une mobilité réduite temporaire ou définitive, n'est pas en mesure de prendre les transports publics seule ou ne peut se déplacer avec l'aide de son entourage peut bénéficier d'un « transport bénévole ». En collaboration avec le CMS du Mont-sur-Lausanne, la commune met en contact les personnes qui ont besoin de ce service avec les citoyens disponibles.

Si vous avez un peu de temps en journée et que vous vous sentez solidaire avec vos concitoyens, alors c'est vous que nous recherchons.

Avec votre propre véhicule, vous allez chercher la personne à transporter à son domicile et vous la conduisez à son rendez-vous puis vous la ramenez chez elle.

Les kilomètres effectués vous sont remboursés à raison de Fr. 0.80/km.



Vous porter volontaire ne vous engage pas à être disponible à tout moment. L'administration communale vous contacte quelques jours avant et, selon vos disponibilités, vous acceptez ou non de rendre ce service.

N'hésitez pas à contacter Isabelle Alghisi, secrétaire municipale, au 021 881 15 41 pour tout renseignement complémentaire et ... pour faire part de votre intérêt. Nous nous réjouissons d'ajouter votre nom à notre toute petite liste.

La bourse communale



Morceaux choisis :

-Tâches quotidiennes: enregistrement et classement des pièces comptables, paiement des factures, contrôle des débiteurs...

-Tâches hebdomadaires: impression du journal, participation à une partie de la séance de la Municipalité...

-Tâches annuelles: factures d'eau, de locations de parcelles, de taxes sur les déchets, élaboration de budget, bouclage des comptes...

-Tâches périodiques: projection de l'état financier, discussions avec la commission des finances...

-Tâches diverses: contentieux (rapports, poursuites), négociations d'emprunts, transmission d'informations à l'Etat...

Par contre, l'encaissement des impôts communaux, cantonaux et fédéraux (680 déclarations), de l'impôt foncier et de celui ...sur les chiens relève de la compétence du canton.

Poursuivons avec quelques chiffres : le taux d'imposition est de 69 et 970 citoyens doivent s'acquitter de la taxe sur les déchets (qui cette année augmente de Fr. 10.- pour répondre aux exigences légales).

Madame Bocksberger aime son

travail à Bottens et ça se sent. Elle souhaiterait juste qu'il soit mieux réparti sur l'année, car si l'été est assez calme, janvier et février, avec les déclarations sociales, les bouclages et les taxes, représentent beaucoup d'heures derrière l'ordinateur. Sinon, pour elle, la tant redoutée introduction d'un nouveau logiciel n'a pas fait l'ombre d'un pli. Son utilisation permet une souplesse admirable et autorise de constantes améliorations.

Et si un problème se pose, notre boursière peut sans autre se faire coacher par un de ses collègues de l'association du district ou par un spécialiste de la fiduciaire.

Passons donc à la question qui fâche: lors de la dernière assemblée des boursiers vaudois, le président a fait état de quatre de ses collègues qui avaient eu quelques problèmes avec la justice.

Madame Bocksberger nous assure que tous les paiements se font par e-banking et selon le principe de la signature collective à deux (boursier + syndic), qui rend difficile toute action délictueuse.

En conclusion, j'avoue avoir été impressionné par les compétences et le professionnalisme de notre boursière que je remercie d'avoir eu la gentillesse de me consacrer une partie de son temps.

Pascal Moullet

4,33 mio de rentrées, 3,65 mio de dépenses, 6,786 mio de dette (5'335.-/hab. ou 156% des recettes) : ces chiffres vous donnent le tournis ?

En tout cas ils n'impressionnent pas Madame Joanna Bocksberger qui, depuis une bonne année, assure la comptabilité de notre commune.

Pour comprendre un peu comment fonctionne la bourse communale, "Contact" est allé lui rendre visite.

Son cahier des charges, sorte d'inventaire à la Prévert, est particulièrement touffu.

P.Riva



Michel Rime SA

◆ Maîtrises fédérales

Sébastien Allaz

Ⓜ Chauffage Ⓜ Energies renouvelables

Ⓜ Sanitaire Ⓜ Conduites en fouille

Ch. de la Clopette 7, 1040 Echallens Tél. 021 881 11 70 info@rimesanitaire.ch

Qui sont nos annonceurs?

Mixcolor Peinture

P. Riva



Peintre indépendant depuis plus de 30 ans, Sylvain Etter, souhaitait changer de cap dans sa vie professionnelle. Il a entrepris d'ouvrir un magasin de vente de peinture pour Bâtiments, Beaux-Arts et Loisirs avec l'assistance de son amie, Patricia Perroud, tous deux habitant à Villars-Tiercelin.

Mixcolor Peinture Sàrl a donc été créé en mai 2009 à Cugy. Après 5 1/2 ans d'activité à Cugy, Sylvain et Patricia ont décidé de déménager dans un local plus petit se situant à la route de Lausanne 10 à Bottens (à côté de l'épicerie du village).

En effet, Sylvain s'est vu engagé, depuis début 2014, à titre temporaire, par la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs à Morges, en tant qu'ensei-

gnant de cours pratiques et Patricia, en tant que courtière indépendante en immobilier, a repris des cours intensifs de perfectionnement. Ils ne pouvaient donc plus assurer une ouverture du magasin aussi importante qu'avant.

Mixcolor Peinture vous propose un large éventail de produits :

Bâtiment : crépi et dispersion tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, émail, lasure, antirouille, peinture aimantée, diluants, sprays, pinceaux, rouleaux et autres fournitures, etc.

Un large choix de teintes vous est proposé dans un délai de 24 heures.

Beaux-Arts : huile, gouache, pastel, acrylique, pinceaux, rouleaux, spatules, châssis, palettes, chevalets, etc.

Loisirs : gouache, acrylique, peinture

à doigts, peinture sur verre, porcelaine et tissu, peinture ardoise, etc.

Des feuilles de papier en couleur (A4), du papier crêpe, du papier cadeaux et des Warhammer (soldats en plastics) complètent tout cet assortiment.

Chez Mixcolor Peinture, vous trouverez un accueil chaleureux, un service à la clientèle assuré par un professionnel qui se déplace chez vous en cas de problème, qui vous propose des produits de qualité à des prix attractifs ainsi qu'un service de livraison.

Malgré les horaires variables, Mixcolor Peinture reste en tout temps atteignable (021 731 53 00 – info@mixcolorpeinture.ch).

Besoin d'un conseil, de divers produits? Alors, rendez-vous chez Mixcolor Peinture.

Brigitte Caboussat

MIXCOLOR PEINTURE sàrl



Fournitures pour Bâtiments et Beaux-Arts 1041 Bottens
Tél: 021 731 53 00 - 079 409 25 30 - 079 365 10 30

20e marché de Noël



Eva Demierre et Roselyne Mottaz remettent symboliquement le "Marché des Artisanas" à Sarah et David Vergères. Ce petit père Noël sera la mascotte de la nouvelle mouture (Photo: P.Riva)

La situation était quasi désespérée : la mise sur pied du 20e marché de Noël était compromise faute d'organisateur ! Dans le numéro 61 de Contact, Marie-Thérèse Allaz lançait alors une bouteille à la mer. Son cri d'alarme était entendu par Sarah et David Vergères qui, s'entourant de bénévoles, concoctèrent une manifestation s'étalant sur deux jours et déplacée dans la grande salle. Celle-ci réunit 21 exposants proposant une grande diversité de produits artisanaux.

Le Mouvement du Centre (juniors foot) offrit un important soutien en tenant la buvette. Une armée de bénévoles servit raclettes et charcuterie. Au final, ce fut un week-end festif et convivial dont le bénéfice a été versé en partie à l'association « Mère Sofia ». Le succès de la manifestation a renforcé l'enthousiasme de ses organisateurs qui ont déjà plein de projets pour 2015. Leur souhait : que le bouche à oreille leur amène encore plus de visiteurs !

Pascal Moullet

FERBLANTERIE COUVERTURE



PHILIPPE BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS
TÉL. 021 881 50 60
NATEL 079 412 25 48

Association des paysannes vaudoises

Section de Bretigny-Bottens-Froideville

MARLÈNE MARTIN ET AGNÈS FIVAT



Marlène Martin



Agnès Fivat

Mesdames Marlène Martin et Agnès Fivat se partagent la présidence. Cette société forte de 110 membres est la 2e plus ancienne de Bottens (1934), après la chorale Saint-Etienne (1856).

- Comment est née votre section ?

- Suite à la crise de 1929 les prix du lait, du blé et du porc avaient chuté dramatiquement. Des paysannes décidèrent alors de se regrouper en 1934 en vue de commercialiser les produits de la ferme pour se procurer un revenu annexe et fondèrent l'association des paysannes vaudoises. Peu après fut créée la section de Bottens emmenée par Elise Jatton. A l'époque, la charge de travail des paysannes était énorme. Lorsqu'elles se rendaient à un après-midi avec les "paysannes", elles pouvaient un peu respirer, et surtout, leur mari ne trouvait rien à redire, car elles oeuvraient pour la "paysannerie".

- Ce terme de "paysannes vaudoises" fait un peu rétro, non ?

- D'autant plus qu'une forte majorité des 6600 membres de nos 79 groupes n'est pas issue du monde paysan.

Mais leur apport enrichit l'échange et permet à nos sociétés d'exister.

- Quel rapport entretenez-vous avec la société cantonale ?

- Celle-ci a pour but de favoriser le rapprochement entre paysannes et citadines, de promouvoir les produits du terroir et de défendre les intérêts agricoles.

Elle développe une multitude d'activités : par ex. cours de comptabilité pour exploitant, service d'entraide rural, marché à la ferme, agriculture contractuelle, formation professionnelle, sorties sportives.

- Parlez-moi des activités de votre groupement de Bottens-Bretigny-Froideville.

- Nous proposons chaque hiver un choix varié d'une quinzaine de cours, très différents les uns des autres. Par exemple : dessin, aquarelle, travail sur bois, bricelets, merveilles, cuisine des messieurs, couture, faire son propre curry, visite du musée de la laine, musée du bouton, du Palais fédéral, de Gianadda. Nous suivons aussi des cours proposés par divers artisans sur le chocolat, le café, le vin, la sculpture sur sucre, l'art floral. Nous visitons



des musées au gré des expositions mais aussi des entreprises telles que le centre de tri postal de Daillens, la fabrique d'aliments Jowa, la sucrerie d'Aarberg. Nous organisons chaque année, des initiations à différentes activités sportives, telles que nordic walking, aquagym, pilates ou yoga. Et ceci afin que chaque membre puisse y trouver un moment de plaisir et de convivialité.

Sur demande, nous animons aussi différentes manifestations locales en tenant un stand de pâtisseries, en proposant une soupe cuite au feu de bois ou en organisant un brunch avec nos produits. Par exemple: le marché de la rue du Four à Froideville, la fête du village de Bretigny, la fête des écoles et diverses réceptions.

- Avez-vous des soucis financiers ?

- Non. De modestes cotisations et les produits de nos ventes suffisent à alimenter notre caisse.

- Quid du costume vaudois ?

- Il n'est plus guère sorti de l'armoire. Même au comptoir suisse on porte le t-shirt. Il faut dire qu'avec les années qui passent, il a souvent tendance à se rétrécir !!

- Y a-t-il une petite place pour les hommes dans votre société ?

- Mais oui. Ces messieurs participent à nos sorties récréatives !

- Quels vœux souhaitez-vous que la fée de « Contact » exauce ?

- Etoffer notre effectif avec, si possible, de nouveaux membres représentatifs de toutes les générations et enregistrer de très nombreuses entrées sur notre futur site web qui devrait être opérationnel pour la saison prochaine.

Pascal Moullet

Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

REFLEX
FITNESS

PLATEAU MUSCULATION - ESPACE CARDIO-TRAINING
COURS COLLECTIFS

Suivi complet - Vêtements de sport Yalouz
Compléments alimentaires - Plan conseil en nutrition
REFLEX FITNESS, Carole Vincent, ch. de la Louye 2 1041 Bottens
Tel. Fax +41(0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

Isabel ' Ongles

Isabelle Stettler
Rte de Froideville 7
1041 Bottens
079 214 36 48

Garanti
sans
décollement

Association des paysannes vaudoises

80 ANS DE LA SECTION DE BOTTENS - BRETIGNY - FROIDEVILLE

Vendredi 10 octobre, une soixantaine de dames représentant les paysannes vaudoises de nos 3 villages se sont retrouvées pour fêter dans la bonne humeur les 80 ans de notre section. Organisée par le comité, cette soirée était très attendue et a été bien appréciée.

Accueillies par un apéritif de bienvenue à la grande salle de Froideville, nous avons découvert une salle magnifiquement préparée par une petite équipe qui n'a pas compté son temps pour que la décoration soit parfaite. Merci Mesdames.

La partie officielle a été ouverte par Marlène Martin, présidente, qui comme chaque fois a su trouver les mots pour nous captiver. Son discours plein de finesse a associé les 80 ans de notre groupe à la décoration de la salle qui faisait référence au temps qui passe. Elle n'a pas oublié

de remercier par un bouquet de fleurs les différentes présidentes qui se sont succédé dans notre section.

Nous avons ensuite dégusté un excellent repas servi par Ramiro et son équipe du restaurant de la Poste. Quel plaisir d'être servie et de pouvoir rester tranquillement à table ! N'est-ce pas Mesdames ?

La partie récréative nous a permis de faire connaissance avec "les Sissi", 2 jeunes femmes aux idées et à l'énergie communicatives. Leurs sketches nous ont fait rire parfois aux larmes car nous y avons reconnu quelques dames...chut.... Merci aux "Sissi" pour leur fraîcheur, leur humour. D'ailleurs, on en rit encore !

Toute bonne chose ayant une fin, chacune est repartie contente de sa soirée après avoir remercié chaleureusement les organisatrices.

Un grand merci à toutes et à dans 10 ans!

Raymonde Gyger, une participantante

Si vous voulez nous rejoindre pour participer à nos différents cours ou sorties, vous êtes la bienvenue. Il n'y a pas besoin d'être paysanne pour cela.

Pour tout renseignement :
Marlène Martin
Présidente
021 881 13 70

PANCHAUD BATI S.A.R.L.
Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79
Natel 079 355 40 33

“120 secondes” à Bottens

Octobre 2014, un tout-ménage nous annonce que les humoristes lausannois de “120 secondes” feront le vernissage de leur DVD avec dédicace au refuge de Bottens! En effet, après des années de succès sur Couleur 3 avec leur duo et la multitude de personnages qu'ils ont créés, ils quittent la radio pour monter un spectacle qu'ils vont jouer en Suisse et à Paris. Il s'intitule: "La Suisse expliquée aux pauvres Français".

Au moment de la promotion de leur DVD, ils décident donc naturellement de faire le vernissage à Bottens, qui est le village de leur premier personnage, Ignacio Chollet. Il n'y avait donc pas de meilleur endroit que notre magnifique refuge pour ce grand événement.

C'est ainsi que des centaines de personnes sont venues des quatre coins de la région (et même de Genève) pour acheter et se faire dédicacer le DVD du spectacle. Notre refuge, décoré et illuminé pour l'occasion, ressemblait à une fête de giron avec son stand de saucisses et les paysannes vaudoises qui servaient de la soupe à

la courge. La Municipalité, craignant un engorgement des places de parc du refuge, avait organisé des bus navettes “Fontannaz” entre la salle polyvalente et le refuge.

La foule attendait tranquillement en buvant un verre, lorsque Vincent Kucholl et Vincent Veillon sont arrivés à bord du tracteur de notre municipal, Dominique Nicod. Au moment où Vincent Kucholl a posé un pied par terre, c'est Ignacio Chollet, avec sa vieille veste polaire, qui a pris la parole en s'adressant à la foule: "Eh salut couillon, je vais te faire la bise". C'est ainsi qu'ont commencé les grandes effusions avec les fans, enchantés de pouvoir toucher et embrasser le célèbre duo!

Après ces embrassades, tout le monde s'est approché de l'estrade afin d'écouter les quelques mots d'introduction du célèbre duo ainsi que le discours de bienvenue de notre syndic, Xavier Panchaud. On ne savait plus qui imitait l'accent vaudois de l'autre!!! Les deux stars de la soirée se sont ensuite pliées de très bonne grâce avec des sourires et un

petit mot pour chacun, aux photos de familles, groupes et autre "selfies".

C'est plus tard, à l'intérieur du refuge, que s'est poursuivie la soirée avec les dédicaces des DVD vendus sur place. Là encore, la gentillesse et la patience des deux Vincent ont touché le public venu pour l'occasion.

Merci "120 secondes" d'avoir mis notre beau refuge sous le feu des projecteurs le temps d'une belle soirée d'été indien, et bonne continuation!

Patricia Riva



Le duo trinque avec notre syndic, Xavier Panchaud (photo: P.Riva)

Hommage à Maurice Bavaud



Le 27 septembre 2014, un érable est planté et une pierre de notre région est érigée à ses côtés devant le collège des Lionceaux. Elle porte l'inscription suivante : « Maurice Bavaud originaire de Bottens. 15 janvier 1916-14 mai 1941. Décapité pour avoir tenté de tuer Hitler. A payé de sa vie son attitude visionnaire et son courage. Honoré à Bottens-Neuchâtel-St-Illan (Bretagne) ».

La Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, la municipalité, le pasteur Laurent Lasserre, la famille Bavaud (dont Adrien, son petit frère), le théologien Peter Spinatsch, nombre d'habitants du village et les médias participent à la cérémonie.

On apprend ainsi que cet aîné d'une famille catholique de sept enfants manifeste assez tôt le désir de devenir prêtre et missionnaire. Méditatif, mystique, idéaliste, admirateur de Gandhi, il étudie de 1935 à 1938 chez les Pères du Saint-Esprit au séminaire de Saint-Illan près de Saint-Brieuc en Bretagne. D'un tempérament calme et réfléchi, il perçoit la gravité de la terreur fasciste installée dès les années 1930 en Allemagne. Son cœur « inquiet » (Saint-Augustin) n'admet pas les atteintes à la dignité et les persécutions. Il est prêt en 1938, peu de temps avant la « Nuit de Cristal », à attenter à la vie d'Hitler, danger pour l'humanité et la chrétienté, persécuteur des juifs et des églises. Il agit dans l'idée d'un tyrannicide préventif. Avec beaucoup d'habileté, dans le plus grand secret, mais sans aucune précaution quant à sa sécurité personnelle, il croise à plusieurs reprises sa « cible » à Munich. Sans jamais avoir tiré un coup de feu de sa vie, il se fait passer pour un journaliste et

prend place sur la tribune d'honneur lors d'une grande parade, pistolet chargé en poche. Les bras levés du salut hitlérien l'empêchent de faire feu sur le Führer. Il se rend ensuite à « la maison brune » et demande audience, ce qui lui est refusé.

A bout de ressources, il est livré à la Gestapo après un banal contrôle dans le train. Jugé, condamné à mort, il est transféré à la prison de Berlin-Plötzensee. Commence alors pour lui un supplice de dix-huit mois. En effet, les condamnés à mort vivent, dorment, se lavent même, toujours enchaînés, dans un froid intense, sans compter les interrogatoires et la torture. Il est décapité le 14 mai 1941. Il a vingt-cinq ans. Il est privé de toute consolation et le prêtre de la prison écrit à son père « qu'il avait couvert ses parents de honte ». Adolf Hitler signe l'acte d'exécution de sa propre main. Cet étudiant en théologie représente pour lui un grave danger dans la mesure où il entre dans la catégorie rarissime des « assassins aux motifs idéalistes » prêts à sacrifier leur vie.

La lettre à ses parents, rédigée d'une main ferme au seuil de la mort, contient toute la noblesse d'âme de Maurice.

« Cher papa, chère maman, je lisais la démonstration de l'existence de l'âme par Descartes. Il était huit heures quand on vint m'annoncer que cette nuit est la dernière que je passe ici-bas. J'étais loin de m'attendre à ce coup ; mais j'ai gardé un sang froid, duquel j'augure bien, jusqu'à six heures, moment où ma tête tombera. C'est un moment terrible qui serait insupportable sans l'espérance de Dieu qui récompense les bons et punit les méchants. Je meurs donc au sein de l'Eglise catholique romaine. Avec le Christ je pardonne tout ce qui est à pardonner. Mon cœur n'éprouve plus aucun ressentiment contre quiconque. Ah ! qu'il est doux de pardonner, surtout à ce moment.

Je demande aussi à mon Père qui est dans les cieux, de pardonner à mes ennemis. Moi, je demande pardon à tous ceux qui ont quelque chose à me reprocher. Au reste, durant ma courte vie, mon cœur n'a jamais ressenti de véritable haine. Je ne meurs pas stoïquement mais chrétiennement ».

En clôture de la cérémonie, le pasteur Laurent Lasserre nous invite à la réflexion :

« Que faisons nous de cette mort ? Est-ce que nous nous disons : Ah c'est bien, un Suisse, un homme originaire de Bottens a tenté de tuer Hitler ? Ou est-ce que nous faisons un pas de plus, est-ce que nous nous disons : j'ai des valeurs et ces valeurs, je m'y tiens et je suis prêt à les défendre, à m'engager pour elles ?

Les miennes, en tant que Chrétien, ce sont la foi, l'espérance et l'amour. Et en tant que pasteur, ce sont aussi la liberté individuelle, la responsabilité et l'amour du prochain.

Maintenant, c'est à vous d'agir pour la défense de vos valeurs. Nous n'avons pas forcément le courage de Maurice Bavaud, mais ce n'est pas grave. Si nous voulons être témoins de ses actes, alors agissons face aux menaces qui planent sur nos valeurs, réfléchissons comment agir pour les préserver ».

Guy Delpierre

Sources : Comité Maurice Bavaud Postfach 273. 3006 Bern 16 ; Allocution de Laurent Lasserre ; Journal de 19h30, TSR 1, du 27.09.2014.

OSCAR TZAUT

ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS
Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 637 15 64



Nicolas Frossard

Paysagiste

1041 Bottens

Tél. 021 881 30 92

Natel 079 458 82 33

► Créations et aménagements de jardin

► Entretien

► Taille, élagage

► Plantations

Le labyrinthe



La coccinelle, ou bête à bon dieu est un insecte que l'on admire. Ses couleurs et son nombre de points nous renseignent sur l'espèce. Ce coléoptère est l'insecte que la famille Siegenthaler a choisi pour illustrer le labyrinthe. Les trois coccinelles comprenant chacune trois paires de pattes se sont fait marcher dessus pendant tout l'été.

La pluie étant abondante cette année, le maïs en a profité pour s'étirer au maximum. Pour trouver les différents postes du concours, de nombreux va-et-vient sont nécessaires, mais quelle joie lorsque les six cases de notre ticket sont toutes trouées. Pour info, il est impossible de tricher, car chaque poste a une identité différente.

La réalisation de cet espace demande de s'investir dans la création, la précision, la préparation du sol et l'entretien tout au long de l'été. Un grand merci à Christian, Béatrice, Mikaël, Marina et Christina qui nous font profiter d'un agréable moment dans la nature. Comme chaque année, les habitués et curieux sont venus (parfois en bottes) pour se faire plaisir et aussi profiter pleinement des jeux et du barbecue.

Voici les trois premiers lauréats du concours:

- 1) Périat Magali, Froideville (vol en avion)
- 2) Wyss Jana, Bière, (bon d'achat)
- 3) Staub N., Le Mont, (bon d'achat)

Au sortir de ce moment de détente, pourquoi ne pas vous offrir un bouquet de fleurs, une courge ou d'autres spécialités de la ferme ?


Il est à relever, et c'est dommage, que des personnes de plus en plus nombreuses se servent et partent sans s'acquitter de leur dû, d'où le déplacement du char des courges à la ferme. A l'année prochaine pour la quinzième édition !

Brigitte Caboussat

Divia Institut
MAQUILLAGE PERMANENT
TATTOO
ONGLERIE
EXTENSION, TEINTURE ET
PERMANENTE DES CILS
Ch. du Ru 18
1041 Bottens
078 626 72 42

Marilou COIFFURE
Carine, coiffeuse visagiste
Ch. Montillier
1041 Bottens
MARDI: 9H à 17H
JEUDI ET VENDREDI: 9H-18H30
SAMEDI: 9H-15H
tél: 021 881 21 89
*Pour les nouveaux clients, réduction de 20% sur tous les services
Nouveau: coloration biologique «Keune»*

Patrick SCHMALZ
ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
☎ 021 881 58 12



**Auberge
de l'Ecusson Vaudois**
1041 Bottens
Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
Aline et Alexandre Hutter au fourneau
Tél: 021 881 13 46



Quel est ce nouveau bâtiment à l'ouest du village?



Jean-Baptiste Frossard, jeune agriculteur, est un passionné d'animaux et plus particulièrement de bovins. Son papa, Frédéric, s'étant spécialisé dans l'élevage et la pension de chevaux avec la construction de la magnifique écurie avec paddock il y

a quelques années, Jean-Baptiste s'occupait des cultures mais il lui manquait quelque chose.

Alors pourquoi pas une nouvelle étable pour des vaches ? Les premières démarches se sont déroulées durant l'hiver 2011-2012 et le premier coup de pelle a eu lieu en août 2013 afin de construire une installation moderne pour accueillir de 250 à 400 bêtes suivant leur âge.

Aujourd'hui, 90 veaux, 12 vaches à traire, 30 vaches allaitantes avec leurs veaux, 40 génisses laitières en pension et 150 taureaux occupent les lieux. Le bâtiment moderne, très lumineux, est conçu pour le bien-être des animaux avec courettes de sortie.

Son grand volume permet une excellente circulation de l'air. Il y a également des locaux annexes pour le stockage et l'entretien des machines. Tous les toits sont recouverts de panneaux solaires (2000 m²) pour une production de 330 kW.

Avec la location de machines agricoles et des travaux agricoles pour des tiers, l'entreprise familiale s'est développée. Le but principal de Jean-Baptiste est l'engraissement de taureaux avec un affouragement à 90% de maïs produit en partie sur l'exploitation. Il travaille avec un employé à plein temps et un aide occasionnel.

Marie-Thérèse Allaz

Mme Elisabeth Lüginbühl



Madame Lüginbühl entourée de sa fille, petits-enfants et arrière-petits-enfants (Photo P.Riva)

La Municipalité et le journal Contact se sont rendus début octobre à la Carnassière pour célébrer l'anniversaire de Madame Elisabeth Lüginbühl.

Le week-end précédent (Madame Lüginbühl est née un 26 septembre) la fête s'était déroulée en famille. Sa fille Edwige écrit à ce sujet : "Nous revenons d'une formidable excursion aux chutes du Rhin. Deux magnifiques journées, riches d'amour partagé qui

marquent 90 ans de vie, dont plus de 60 ans au service du bien-être de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants".

Le service de l'autre, le souci du bien-être d'autrui, voilà les valeurs défendues dès son plus jeune âge. C'est la tonalité dans laquelle s'écrit sa vie. Le « la » en a été donné dès le départ. Ses parents lui inculquent les valeurs morales et le respect des choses et des gens.

Madame Clémence Martin



Madame Martin entourée de sa famille (photo: P.Riva)

Le Journal Contact et la Municipalité sont à nouveau « de sortie » pour célébrer Madame Clémence Martin, née le 12 octobre 1924. Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants l'entourent à cette occasion.

Quelque temps auparavant, cette

jeunesse pleine de talent, d'intelligence et d'esprit d'initiative lui a fait la surprise d'une aubade ponctuée de chants, de musique et de poèmes de sa composition.

Clémence, prénom d'origine latine, « clemens », c'est-à-dire « bon, indulgent, doux », sied à ravir à notre

1^{er} mouvement de la partition s'ouvre le 26 septembre 1924 à Brenles. C'est la période de l'enfance et de la jeunesse.

2^{ème} mouvement : A l'âge de 23 ans, Cupidon l'emporte à la Carnassière, lieu qui ne diffère pas beaucoup de la ferme foraine où elle a grandi. Elle en devient l'âme, faisant de cet endroit une maison accueillante, où l'on est nombreux à table, de toutes nationalités. Une voix, entre-temps, est venue embellir la partition, celle d'Edwige. Jardin, couture, chant, enrichissent les travaux du quotidien. Les dimanches sont rythmés par le son des voix et de l'accordéon.

3^{ème} mouvement : Les dissonances de la vie trouvent leur résolution dans un contrepoint qui force l'admiration : courageuse au-delà de tout, elle reprend les commandes de la ferme : traire, gouverner, préparer à manger, confectionner des tourtes et autres gourmandises, s'occuper des petits-enfants, de son beau-père... Elle soutient avec la plus grande virtuosité le rythme d'enfer que lui impose la vie et puise en elle et dans la foi qui l'anime, énergie, endurance, volonté. Une volonté qui la pousse même, à 58 ans, à passer son permis de conduire.

4^{ème} mouvement : Ici, à la Carnassière, dont elle incarne l'esprit, dominant Bottens et le Gros-de-Vaud, elle vit une retraite paisible et harmonieuse.

Nous souhaitons que la mélodie de cette existence s'égrène délicatement et que chacune de ses journées soit autant de notes joyeuses déposées sur la portée de sa vie !

Guy Delpierre

nonagénaire ! On peut y ajouter un quatrième qualificatif : humble.

En effet, Clémence Martin ne souhaite pas être mise en avant. Rester à la place qu'elle estime être la sienne, c'est-à-dire au service des autres, de ses proches, c'est ce à quoi elle ne cesse d'œuvrer.

Une vie âpre et jalonnée d'aspérités, Madame Martin insiste sur le courage et la détermination nécessaire pour affronter la dureté de l'existence, n'a rien entamé de son rayonnement. On se dit alors qu'il ne reste plus... qu'à en prendre de la graine !

Carine Delpierre tient à souligner un chemin de vie exemplaire en citant La Bruyère : "Il appert quelquefois à la surface de la terre des êtres rares".
Ceux qui la connaissent et qui l'aiment peuvent se considérer comme privilégiés.

Vivre sereine, entourée des siens, à Bottens "qu'elle ne quitterait pour rien au monde", tel est son désir.
Nous souhaitons à notre nonagénaire et à toute sa famille une vie pleine de jeunesse !

Guy Delpierre

Prisca nous a quittés



Le 19 décembre dernier s'est éteinte Madame Prisca Ecoffey, tenancière historique du Café de l'Ecusson vaudois et figure emblématique de notre village. Elle avait été sérieusement atteinte dans sa santé une année auparavant. Malgré l'entourage et les soins dont elle faisait l'objet, elle n'a pu remonter la pente. Durant cette période, une de ses amies, Michèle Bailly, lui a envoyé presque chaque semaine une carte postale du sud de la France où elle résidait. A la demande de « Contact », celle-ci a accepté d'en rédiger une toute dernière.

Chère Prisca,

Durant cette année 2014, je t'ai souvent écrit des cartes postales.

Mais cette fois je suis effondrée, car, après celle-ci, il n'y en aura plus d'autre.

Aujourd'hui, je n'arrive pas à imaginer que tu es partie, partie rejoindre les clients, les amis et les membres de ta famille qui t'ont précédés, partie pour toujours.

Je n'oublierai jamais nos restos après les relevés de cagnotte, nos voyages-découvertes en Asie et même notre équipée gastronomique à Taizé. Je n'oublierai jamais ton enthousiasme communicatif, ton caractère enjoué, tes fous rires irrésistibles, tes hésitations vestimentaires ainsi que les diverses facettes de ta personnalité.

Aujourd'hui, lorsque je passe vers l'Ecusson vaudois et que j'aperçois les fenêtres fermées de ton appartement plongé dans l'obscurité, mon cœur se serre.

J'aimerais tant que tu saches que je pense à toi tous les jours.

Bisoussssss

Michèle



Prisca Ecoffey

Les chroniques du bon vieux temps

Pour donner suite à notre article paru dans le Contact 62 :

LA DÎME



Le seigneur de Bottens encaissait bel et bien la dîme (impôt)

La preuve.....

5 février 1757 : Pierre François Bavaud de Bottens, lequel de son bon gré pour lui et les siens a assujetti à Dîme en faveur de noble et généreux Antoine Noé Polier, Seigneur de Bottens [...] A savoir, une demi pose de terre Lieudit Sus le Bioley rière le dit Bottens [...] en plus grande partie enclavée dans son Canton de dîme de Bottens [...] Moyennant la somme de trente florins payés comptant [...] Au moyen de quoi le sus-dit Noble Seigneur pourra à l'avenir faire lever la Dîme sur la dite pièce à la onzième suivant la pratique sans aucun empêchement [...]


Gottoffrey, conseiller et Paul-Louis Mayor, Gouverneur dudit Echallens.

Commentaire de l'historien Eric Vion: « Il est clair que [...] le seigneur de Bottens perçoit la dîme sur cette parcelle qui est apparemment enclavée dans le "canton de dîme de Bottens", probablement déjà perçue par ce seigneur. Si je comprends bien, il s'agit d'une parcelle qui ne sera plus enclavée mais participera désormais pleinement de la dîme perçue aux alentours. Elle n'était auparavant soumise qu'à demi dîme. Les seigneurs oeuvraient souvent pour simplifier le patchwork de leurs droits et réunir leur domaine fiscal de façon à ce qu'il soit le plus possible d'un seul tenant. »

Pascal Moullet

[...] fait et prononcé à Echallens en présence des Sieurs Jean-Baptiste

Boulangerie-Alimentation
 Ouvert 7/7 – 021 881 66 01
 www.boulangerieclement.ch
 1041 Bottens, Rte de Lausanne 10
 Lundi au vendredi: 6h-19h Samedi: 7h-12h30
 Dimanche: 7h-12h 17h-19h



Centre de Bien Être
 Massages et Esthétique

Coralie Panchaud
 Grand-Rue 25
 1041 Bottens

079 245 65 83



Méli-Mélo

**JEU CONCOURS
 REPONSE AU N° 61**

BRAVO à Madame Paulette Joliat qui gagne la montre offerte par la Raiffeisen d'Assens!
 Les fenêtres des églises de Bottens étaient la 1) et la 2)

Les autres fenêtres se trouvent dans les églises de 3) Sugnens
 4) Poliez-le-Grand.



Pompes Funèbres Générales SA
 Edmond Pittet
 Montoie, St-Roch, Paroisses, Domicile
 Nicole LEYA-SCHWYN
 Grand-Rue 7 - 1040 Echallens
021 882 20 22 Permanence 021 342 20 20
 Bottens: Alain Panchaud 021 881 35 32 ou 079 283 31 22



MASSAGES
 Relaxant
 Sportif
 Anti-cellulite

Pour vous Mesdames: un moment de détente

Anne-Florence Gloor Mendes
 Rte de Poliez-le-Grand 3
 1041 Bottens
021 544 71 11 - 079 389 83 12
 N'hésitez plus et à bientôt!

Le Groupe Scout la Croisée vous invite à vivre
 L' A V E N T U R E G R A N D E U R N A T U R E !

Les quelques 120 scouts du groupe la Croisée, basés sur les hauts de Cugy, participent depuis 1973 à l'animation, l'éclairage nocturne et à l'entretien des sentiers perdus des bois du Jorat ! Le temps d'une soirée, d'une après-midi ou d'un repas, ils vous proposent de venir découvrir leurs activités ! Passer une nuit sous tente, manger un repas trappeur sur le feu ou participer à une course d'orientation géante dans la forêt te motivent ? Tu as envie de rencontrer d'autres jeunes de la région ?

Alors réserve le 30 mai 2015 pour passer une journée hors du commun !

Cet événement sera ouvert aux jeunes de la région, à partir de l'âge de 7 ans. Des informations plus précises seront visibles dans les mois qui précéderont cette journée sur les lieux d'affichage de ta commune. Tu peux également demander des informations ou te préinscrire en nous contactant via infos30mai@gmail.com

Nous nous réjouissons de te rencontrer à cette occasion !

Pour d'autres informations sur le Groupe Scout la Croisée : www.croisee.ch



Liste des manifestations 2015

13 mars	Loto de la société de gym, salle polyvalente
7 ou 14 mars?	Soupe de Carême, salle polyvalente
5 avril	Course aux oeuf, jeunesse, salle polyvalente
18 avril	Plantation des patates
24 avril	Dîner de soutien du FCB, salle polyvalente
13 juin	Tournoi de pétanque
1er août	Fête nationale, clé de Sol
11-12 septembre	Fête de la patate, salle polyvalente
17 octobre	Loto du Ski Club

Le programme 2015 au complet est disponible sur www.bottens.ch

Nous y étions...et vous?

Toutes les photos sont disponibles sur le site www.bottens.ch



La "Jeunesse" a oeuvré cette année à nouveau avec les "Boulangers Sympas" pour le téléthon. (Photo: Guy Delpierre)



Epopée de 4 boulangers à la Coupe Davis. Monsieur Clément et ses collègues ont remis un pain à l'équipe suisse. (Photo: Clément)



Au Noël des aînés, les enfants ont non seulement chanté de fort belles chansons, mais ont aussi récité des poésies.

Notre apiculteur, Pierre Despont, les a imités à la fin de cette belle fête. Il a récité un poème de Ramuz, la Venoge et une fable de La Fontaine! (Photo: Guy Delpierre)



En décembre une petite délégation de notre village s'est rendue à Guéreins pour y apporter la deuxième partie du cadeau du 20e anniversaire du jumelage. (Petits tableaux, "Les quatre saisons" de Hans Erni) (Photo: Vanessa Revol)



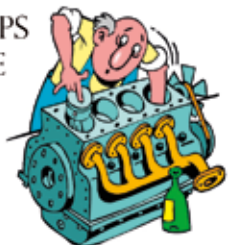
Le Ski Club Contest (Concours de ski à Bottens) a de nouveau été victime du manque de neige cette année, mais la soirée raclette a bien eu lieu!! le projet est reporté à l'année prochaine! (Photo: P.Riva)



La "Jeunesse" de Bottens a fait danser et passer le cap de la Nouvelle Année à la population sous le thème "Flash". Une magnifique soirée gravée dans nos mémoires. Merci à eux! (Photo: Tifanie Guignard)

GARAGE DES CHAMPS
BERNARD DEMIERRE
1041 BOTTENS

TÉL + FAX: 021/881.20.19
NATEL: 079/606.34.50



Jubilé 40 ans

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
PRÉPARATION EXPERTISE
DÉPANNAGE
TEST POLLUTION + DIESEL

Petites annonces

Pour insérer votre petite annonce, veuillez contacter le journal à l'adresse:
journalcontact@bottens.ch

Echallens

boutique

ESPACE homme
femme

www.espacehomme.ch

LE MOINE

BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINÉRALES
CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON»
Meylan Philippe
019 676 32 77

«LE MOINE»
MARTIN PIERRE
079 435 12 90

boissons.gvd@romandie.com

4, ch du Pay - 1041 Poliez-Pittet

tél/fax: 021 881 53 33

MIXCOLOR PEINTURE sàrl



Fournitures pour Bâtiments et Beaux-Arts 1041 Bottens
Tél: 021 731 53 00 - 079 409 25 30 - 079 365 10 30

利苑酒樓

Restaurant Chinois

Li Garden

OUVERT TOUS LES JOURS

Lundi à vendredi 8h00 - 24h00
Samedi et dimanche 10h00 - 24h00

METS A L'EMPORTEUR

Rte de Lausanne 3 - 1041 Bottens
021 881 64 92



Quand partenariat rime avec confiance

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3
1042 Assens
Tél. 021 886 06 06
Fax 021 886 06 07

Agences

Rte de Lausanne 10
1033 Cheseaux
Tél. 021 847 00 47
Fax 021 847 00 48

Rue du Centre 21
1023 Crissier
Tél. 021 632 54 54
Fax 021 632 54 55

Rue de la Mèbre 4
1020 Renens
Tél. 021 631 02 02
Fax 021 631 02 03

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

Photos



Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpentent les événements de Bottens appareil en main, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.

IMPRESSUM JOURNAL CONTACT

Rédacteur en chef

Pascal Moullet 021 881 24 09
(journalcontact@bottens.ch)

Mise en page et envoi de vos articles

Patricia Riva: 079 624 91 21
journalcontact@bottens.ch

Rédacteurs

Marie-Thérèse Allaz 079 457 65 81
Brigitte Caboussat 021 881 28 13
Guy Delpierre 021 882 19 86

Publicité

Brigitte Caboussat 021 881 28 13
kboussm100@gmail.com

Impression

Imprivite SA-Renens

Le journal Contact paraît 3 fois par année et est distribué comme «Tous ménages».

Les articles doivent être envoyés à la date mentionnée en première page jusqu'à 17h. Passé ce délai ils ne pourront plus être pris en considération.